FONDS NATIONAL DE L'ÉDUCATION

(FNE)

Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité

(PAEF)

Enquête sur les écoles et familles d'élèves victimes de l'insécurité

Rapport Préliminaire

Juin 2025

FONDS NATIONAL DE L'ÉDUCATION

(FNE)

Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité

(PAEF)

Enquête sur les écoles et familles d'élèves victimes de l'insécurité

Rapport Préliminaire

Étude réalisée par Shadson PIERRE-LOUIS

Sous la supervision de la commission chargée de l'enquête composée de :

1. M. Charles Alex Mathieu JULIEN, *Coordonnateur*
2. M. Walky LOUIS, *Membre*
3. M. John BOISGUENE, *Membre*
4. M. Ralph Tedy HEROL, *Membre*
5. M. Shadson PIERRE-LOUIS, *Membre*
6. M. Athanase FERDINAND, *Membre*
7. M. Jean Denis JEAN FRANÇOIS, *Membre*

Table des Matières

I. Contexte et Objectif du Rapport 4
II. Méthodologie de collecte des données 5
2.1. Préparation et outils déployés 5
2.2. Outils numériques et plateformes utilisées 5
2.3. Méthode d'échantillonnage 5
2.4. Traitement des données 5
III. Résultats quantitatifs des enquêtes 6
3.1. Enquête auprès des familles déplacées 6
3.2. Enquête auprès des écoles relocalisées 6
3.3. Répartition des enquêteurs actifs 6
IV. Résultats Clés de l'Enquête auprès des Familles des Élèves Victimes de l'Insécurité 6
4.1. Répartition Géographique des Familles Recensées 6
4.2. Conditions d'Hébergement Actuelles des Familles Recensées 7
4.3. Données Statistiques sur les Enfants à Charge et leur Situation Scolaire 8
4.4. Analyse des Principales Causes de Déscolarisation des Enfants 8
4.5. Impact du Déplacement sur les Revenus des Familles 9
4.6. Accès à l'Aide Humanitaire 9
4.7. Aide à la Scolarisation des Enfants 10
4.8. Capacité Financière des Familles à Assumer les Frais de Scolarité 10
4.9. Endettement des Familles Déplacées 11
V. Résultats Clés de l'Enquête auprès des Écoles Victimes de l'Insécurité 12
5.1. Répartition Géographique des Écoles Recensées et Relocalisation liée à l'Insécurité 12
5.2. Écoles Ne Fonctionnant Plus sur leur Site d'Origine et Causes de Délocalisation 12
5.3. Conditions d'Hébergement Actuelles des Écoles Recensées et Lien avec le Déplacement Forcé 13
5.4. Accès à la Cantine Scolaire et Situation des Écoles Déplacées en raison de l'insécurité 14
5.5. Accès aux Subventions et Vulnérabilité des Écoles Déplacées 14
VI. Difficultés Rencontrées sur le Terrain 15
- Absence d'identification officielle 15

- Méfiance généralisée des populations 15
- Contraintes logistiques et matérielles 15
- Durée insuffisante de l'enquête 16
- Difficultés spécifiques auprès des écoles 16
- Autres incidents isolés 16

VII. Recommandations ou Suites Proposées 17

- Renforcement de la planification stratégique en amont 17
- Amélioration des conditions matérielles et logistiques 17
- Valorisation du travail des enquêteurs 17
- Renforcement de la légitimité et de la crédibilité de l'enquête 17

Annexes 19

I. Contexte et Objectif du Rapport

Le système éducatif haïtien traverse une crise très grave, causée en grande partie par l'insécurité croissante dans plusieurs régions du pays. Depuis 2023, la violence des gangs, notamment dans l'Ouest, l'Artibonite, le Centre et le Grand Sud, a forcé la fermeture de centaines d'écoles et poussé de nombreuses familles à fuir leurs maisons. D'après un article de *Prensa Latina*[1] publié le 22 mai 2024, environ 900 écoles ont été fermées dans les départements de l'Artibonite et de l'Ouest depuis la mi-2023.

Face à cette situation, certains directeurs d'écoles ont été obligés de déplacer leurs établissements vers des zones plus sûres pour protéger les élèves et le personnel. Cependant, ces écoles relocalisées fonctionnent souvent dans des conditions très précaires, avec peu de moyens et sans aide suffisante. Ajouté à cela, certaines écoles publiques à Port-au-Prince servent désormais de refuge pour les personnes déplacées, ce qui empêche leur fonctionnement normal.

Cette crise touche aussi durement les familles. Beaucoup, déjà en difficulté, ne peuvent plus payer la scolarité de leurs enfants à cause des déplacements, de la perte de revenus ou de la destruction de leurs biens. Dans ces conditions, le système éducatif, déjà limité en temps normal, ne peut plus répondre aux besoins croissants des élèves.

Par rapport à cette situation, la Direction Générale du Fonds National de l'Éducation (FNE) a mis en place un programme de subvention visant à soutenir financièrement certaines écoles ainsi que des familles d'élèves déplacées en raison de la violence armée sévissant dans plusieurs départements du pays, en particulier l'Ouest, le Centre et l'Artibonite. Ce dispositif a pour objectif de leur permettre de faire face à certaines charges essentielles dans un contexte de crise prolongée.

En fait, dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet d'Appui aux Écoles et aux Familles d'élèves victimes de l'insécurité (PAEF), le Fonds National de l'Éducation (FNE) a conduit pendant la semaine du 12 au 16 Mai 2025 deux enquêtes simultanées : l'une auprès des établissements scolaires relocalisés, l'autre auprès des familles déplacées ayant des enfants déscolarisés ou en situation de vulnérabilité afin de mieux orienter son assistance dans les sept départements géographiques les plus affectés par la crise sécuritaire.

L'objectif principal de ce rapport est de présenter la méthodologie adoptée pour la collecte des données, de rendre compte des principaux résultats quantitatifs obtenus, et d'offrir une base d'analyse pour orienter les prochaines étapes d'intervention. Il s'agit d'un rapport préliminaire, produit dans l'attente d'un rapport exhaustif en cours de préparation, qui intégrera l'ensemble des résultats détaillés et analyses approfondies issues des différentes phases du processus.

[1] La violence en Haïti a un impact dévastateur sur l'éducation - Édition française - Prensa Latina (Consulté le 1er avril 2025)

II. Méthodologie de collecte des données

2.1. Préparation et outils déployés

Avant le lancement des activités de terrain, deux journées de formation, les jeudi 8 et vendredi 9 mai 2025, ont été organisées à l'intention des 100 enquêteurs sélectionnés par la Direction Générale. Ces sessions ont porté sur l'utilisation de l'application KoboCollect, la compréhension des questionnaires numériques, ainsi que les principes éthiques et techniques liés à la collecte de données. Un accompagnement post-formation a été assuré à travers le partage de tutoriels explicatifs et une assistance technique à distance.

2.2. Outils numériques et plateformes utilisées

La collecte s'est effectuée à l'aide de l'application mobile KoboCollect, fonctionnant aussi bien en mode hors ligne qu'en ligne. Deux comptes gratuits KoboToolbox ont été utilisés pour héberger séparément les données relatives aux écoles et aux familles. Ces comptes permettaient chacun jusqu'à 5000 soumissions par mois.

2.3. Méthode d'échantillonnage

En l'absence d'une base de sondage formelle, la méthodologie d'enquête a reposé sur un **échantillonnage non probabiliste** de type **boule de neige**. Les enquêteurs, affectés selon leur commune de résidence, ont entamé leurs investigations sans liste préétablie ni position géographique exacte des unités ciblées. L'identification des répondants s'est principalement faite sur le terrain, à partir d'indications fournies par les premiers participants rencontrés.

Afin d'anticiper les difficultés logistiques liées à cette approche, un formulaire préalable avait été transmis aux enquêteurs via Google Forms pour évaluer leur connaissance des zones concernées. Toutefois, dans la majorité des cas, les enquêteurs ont procédé à une identification empirique des écoles et des familles déplacées, sans assistance cartographique.

2.4. Traitement des données

Les données recueillies ont été exportées et consolidées dans Microsoft Excel (chaque base de chaque enquête, chacune dans un classeur Excel) en vue de l'analyse statistique et du traitement qualitatif. Un travail de nettoyage a été effectué : les cas classés comme "autres" ont été traités, les cellules vides corrigées, et des colonnes supplémentaires ont été ajoutées pour faciliter l'analyse.

D'autres feuilles ont été créées pour prendre en compte les nombreuses analyses, entre autres, la feuille « pivot table » pour les résumés statistiques et la feuille « tableau de bord ».

Pour les cas où le consentement est "NON" (où les participants n'ont pas accepté de participer), les cellules vides des colonnes associées ont été remplacées par 0 pour les champs numériques et par N/A pour les champs textuels. Ce traitement vise à indiquer clairement l'absence de données due au refus de participation, tout en assurant la cohérence et la lisibilité de la base pour l'analyse.

III. Résultats quantitatifs des enquêtes

3.1. Enquête auprès des familles déplacées

- Nombre total de familles rencontrées : 6 276
- Nombre de questionnaires validés (participation effective) : 6 244
- Taux de participation : 99,49 %

3.2. Enquête auprès des écoles relocalisées

- Nombre total d'écoles visitées : 429
- Nombre d'écoles ayant participé à l'enquête : 422
- Taux de participation : 98,37 %

3.3. Répartition des enquêteurs actifs

Sur les 100 enquêteurs initialement sélectionnés, 95 ont effectivement pris part aux opérations de terrain. Parmi eux :

- 57 enquêteurs ont réussi à identifier et interroger à la fois des familles et des écoles.
- 38 enquêteurs ont interrogé uniquement des familles, n'ayant identifié aucune école relocalisée dans leur zone.

Ainsi, au total 95 enquêteurs ont été en mesure de rencontrer des familles.

IV. Résultats Clés de l'Enquête auprès des Familles des Élèves Victimes de l'Insécurité

4.1. Répartition Géographique des Familles Recensées

L'enquête a permis de recenser un total de 6 244 familles, réparties à travers sept départements et 65 communes du pays.

Le département de la Grand'Anse se distingue par le nombre le plus élevé de familles recensées, avec 1 539 familles, représentant 24,65 % de l'échantillon. Il est suivi par le département de l'Ouest qui en compte 1 245 (19,94 %), puis par celui de l'Artibonite avec 953 familles (15,26 %).

Par ailleurs, l'analyse des répondants selon le sexe révèle une prédominance féminine : les femmes représentent 70,31 % des personnes interrogées, soit 4 390 répondantes.

Le tableau qui suit présente la répartition des familles recensées selon la localisation géographique et le sexe du répondant.

Tableau 1. Répartition des Familles Recensées par Département et Sexe du Répondant

Département	Sexe des Répondants		Grand Total
	Femme	Homme	
Artibonite	719	234	**953**
Centre	578	237	**815**
Grand'Anse	1078	461	**1539**
Nippes	501	177	**678**
Ouest	773	472	**1245**
Sud	489	168	**657**
Sud-Est	252	105	**357**
Grand Total	**4390**	**1854**	**6244**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des familles des élèves victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

4.2. Conditions d'Hébergement Actuelles des Familles Recensées

L'analyse des conditions d'hébergement révèle que la majorité des familles recensées, soit 4 819 familles (77,18 %), résident dans des maisons, qu'il s'agisse de logements familiaux, d'habitations d'accueil, de logements mis à disposition ou encore de logements loués.

En revanche, une proportion non négligeable des familles, soit 587 familles (9,40 %), vit dans des abris précaires, comprenant des structures en tôle, en bâche, en clissage ou autres formes d'habitats jugés très vulnérables ou de fortune.

Il convient également de souligner une situation particulièrement préoccupante : quatre (4) familles déclarent dormir dans la rue, témoignant d'un niveau d'extrême précarité.

Tableau 2. Répartition des Familles Selon le Type d'Hébergement Actuel

Type d'Hébergement actuel des Répondants	Nbre de Familles
Abri (en tôle, prélat, clissage, très vulnérable, de fortune et autre)	587
Autre (dépôt, bureau, parking, garage, commissariat, etc.)	17
Camp des réfugiés/déplacés	268
Centre communautaire ou religieux	38
Cohabitation/Hébergé par autrui (ami, famille, autre)	390
Dormir dans la rue	4
École transformée en camp/Faculté	115
Hôtel	1
Sa propre maison, maison héritée	4
Une Maison (familiale, d'accueil, mise à disposition, louée, etc.)	4819
Dans la cour (d'une maison)	1
Grand Total	**6244**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des familles des élèves victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

4.3. Données Statistiques sur les Enfants à Charge et leur Situation Scolaire

D'après les données recueillies, les 6 244 familles recensées ont à leur charge un total de 16 604 enfants. Parmi ces derniers, 14 736 enfants sont en âge d'être scolarisés. Avant leur déplacement, 13 624 enfants étaient effectivement inscrits à l'école. Toutefois, au moment de l'enquête, seuls 9 473 enfants poursuivaient leur scolarité, tandis que 5 233 enfants étaient déscolarisés, soit un taux de 38,41 %.

Il est à noter que certaines disparités ou erreurs de déclaration peuvent avoir affecté la précision des chiffres relatifs au nombre exact d'élèves, notamment dans certains cas spécifiques.

Tableau 3. Statut Scolaire des Enfants à Charge au Moment de l'Enquête

Nombre Total d'enfant	Nombre d'enfant en âge scolaire	Nombre d'enfants inscrits à l'école avant le déplacement	Nombre d'enfants inscrits à l'école actuellement	Nombre d'enfants qui ne vont plus à l'école
16604	**14736**	**13624**	**9473**	**5233**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des familles des élèves victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

4.4. Analyse des Principales Causes de Déscolarisation des Enfants

L'enquête a permis de mettre en lumière plusieurs facteurs expliquant la déscolarisation des enfants issus des familles déplacées. Ces causes incluent notamment :

- Le manque de moyens financiers ;
- La fermeture ou destruction des écoles d'origine ;
- L'éloignement géographique ou la difficulté d'accès aux établissements scolaires ;
- Le refus d'inscription par les écoles d'accueil ;
- La perte de documents administratifs indispensables à l'inscription ;
- Des raisons de santé ou situations de handicap ;
- Le décès d'un parent ;
- Le découragement ou la démotivation des enfants.

Parmi ces divers motifs, le manque de ressources financières s'impose comme la cause principale de déscolarisation : 2 330 familles, soit 37,32 % de l'échantillon, déclarent ne pas être en mesure de scolariser leurs enfants en raison de contraintes économiques.

Tableau 4. Motifs de Déscolarisation des Enfants selon les Familles Interrogées

Manque de Moyens Financiers	Nombre de Familles
Non	3914
Oui	**2330**
Grand Total	**6244**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des familles des élèves victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

4.5. Impact du Déplacement sur les Revenus des Familles

Les données recueillies révèlent que la quasi-totalité des familles interrogées ont subi une forte détérioration de leur situation économique à la suite de leur déplacement.

En effet, 5 877 familles, représentant 94,12 % de l'échantillon, déclarent avoir perdu leurs principales sources de revenus en raison de l'insécurité qui les a contraintes à fuir leur lieu de résidence.

Actuellement, 4 302 familles, soit 68,90 %, vivent avec moins de 15 000 gourdes par mois, un niveau de revenu qui témoigne d'un état de précarité extrême pour la majorité de ces ménages.

Tableau 5. Nombre de Familles Ayant Perdu leurs Principales Sources de Revenus

Perte de Revenus	Nombre de Familles
Non	367
Oui	**5877**
Grand Total	**6244**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des familles des élèves victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

Tableau 6. Répartition des Familles selon le Niveau de Revenu Mensuel Actuel

Revenus Mensuels	Nombre de Familles
Moins de 15 000 Gourdes	4302
Entre 15 000 et 30 000 Gourdes	1184
Entre 30 001 et 45 000 Gourde	366
Entre 45 001 et 60 000 Gourdes	202
Plus de 60 000 Gourdes	190
Grand Total	**6244**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des familles des élèves victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

4.6. Accès à l'Aide Humanitaire

Les résultats de l'enquête montrent une absence quasi-généralisée de soutien humanitaire auprès des familles déplacées. Sur les 6 244 familles recensées, 6 102, soit 97,73 %, déclarent n'avoir reçu aucune forme d'aide humanitaire au cours des six (6) derniers mois.

Ce constat souligne une insuffisance majeure de l'intervention humanitaire dans un contexte où les besoins sociaux et économiques sont pourtant critiques.

Tableau 7. Accès à l'Aide Humanitaire au Cours des Six Derniers Mois

Recevoir Aide Humanitaire	Nombre de Familles
Non	6102
Oui	142
Grand Total	**6244**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des familles des élèves victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

4.7. Aide à la Scolarisation des Enfants

L'enquête révèle également un déficit important d'appui à la scolarisation des enfants issus des familles déplacées.

Parmi les 6 244 familles interrogées, 5 904, soit 94,55 %, déclarent ne bénéficier d'aucune aide spécifique visant à soutenir la scolarité de leurs enfants.

Cette absence de soutien éducatif constitue un facteur aggravant du risque de déscolarisation, déjà largement observé dans les données précédentes.

Tableau 8. Nombre de Familles Ne Bénéficiant d'Aucune Aide à la Scolarisation

Aides Scolaires	Nombre de Familles
Non	5904
Oui	340
Grand Total	**6244**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des familles des élèves victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

4.8. Capacité Financière des Familles à Assumer les Frais de Scolarité

Les données issues de l'enquête mettent en évidence une incapacité généralisée des familles déplacées à assurer les dépenses liées à la scolarisation de leurs enfants.

En effet, sur les 6 244 familles recensées, 5 684, soit 91,03 %, déclarent ne pas disposer des ressources financières nécessaires pour couvrir les frais scolaires.

Ce constat vient corroborer les données précédentes sur l'absence d'aide externe à la scolarisation, et souligne une vulnérabilité structurelle qui compromet gravement l'accès équitable à l'éducation pour les enfants affectés par l'insécurité et le déplacement forcé.

Tableau 9. Capacité Déclarée des Familles à Payer les Frais de Scolarité

Avoir Moyen de Payer la Scolarité	Nombre de Familles
Aucune réponse	212
N/A	50
Non	5684
Oui	298
Grand Total	**6244**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des familles des élèves victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

4.9. Endettement des Familles Déplacées

L'enquête révèle également un niveau préoccupant d'endettement parmi les familles déplacées. Sur les 6 244 familles interrogées, 5 565, soit 89,13 %, déclarent avoir des dettes en cours.

Ce taux élevé d'endettement reflète une stratégie de survie économique à court terme dans un contexte marqué par la perte de revenus, l'absence d'aide humanitaire, et l'impossibilité de subvenir aux besoins essentiels, notamment ceux liés à la scolarisation.

Tableau 10. Nombre de familles endettées parmi les Familles Recensées

Avoir des dettes	Nombre de Familles
Non	679
Oui	5565
Grand Total	**6244**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des familles des élèves victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

V. Résultats Clés de l'Enquête auprès des Écoles Victimes de l'Insécurité

5.1. Répartition Géographique des Écoles Recensées et Relocalisation liée à l'Insécurité

Dans le cadre de cette enquête, 422 établissements scolaires ont été recensés, répartis dans six (6) départements administratifs couvrant un total de 24 communes.

Le département de l'Ouest concentre à lui seul 284 écoles, soit 67,30 % de l'ensemble. Il est suivi par le Sud-Est, avec 75 écoles (17,77 %), et par le Centre, qui compte 35 établissements (8,29 %).

Parmi ces 422 écoles, 187 établissements (44,31 %) ont dû être relocalisés en raison de l'insécurité persistante. Il est à noter que la quasi-totalité de ces relocalisations (184 écoles, soit 98,40 %) concerne des écoles situées dans le département de l'Ouest. Les trois autres écoles relocalisées se trouvent respectivement dans l'Artibonite et la Grand'Anse.

Tableau 11. Répartition des Écoles Recensées par Département et Relocalisation liée à l'Insécurité

Département	Raisons Relocalisation				Grand Total
	Autre (préciser)	Insécurité	N/A	Non fourni	
Artibonite		2	1		3
Centre			35		35
Grand'Anse		1			1
Nippes	1		23		24
Ouest	4	184	95	1	284
Sud-Est	1		74		75
Grand Total	**6**	**187**	**228**	**1**	**422**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des écoles victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

5.2. Écoles Ne Fonctionnant Plus sur leur Site d'Origine et Causes de Délocalisation

Sur les 422 établissements scolaires recensés, 193 écoles, soit 45,73 %, n'opèrent plus sur leur site d'implantation d'origine.

Comme indiqué précédemment, 187 de ces 193 écoles déplacées, représentant 96,89 %, ont été contraintes de quitter leur emplacement initial en raison de l'insécurité.

Cette situation illustre l'ampleur des perturbations provoquées par le climat d'insécurité sur le fonctionnement normal des institutions éducatives.

Tableau 12. Écoles Ne Fonctionnant Plus sur leur Site Initial et Raisons de Délocalisation

Fonctionner sur site origine	Nombre d'écoles
Non	193
Non fourni	1
Oui	228
Grand Total	**422**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des écoles victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

5.3. Conditions d'Hébergement Actuelles des Écoles Recensées et Lien avec le Déplacement Forcé

Parmi les 422 écoles recensées, 184 établissements (soit 43,60 %) fonctionnent actuellement dans des bâtiments loués.

Par ailleurs, 63 écoles (soit 14,93 %) sont hébergées temporairement par d'autres institutions ou structures, tandis que 156 écoles (soit 36,97 %) continuent d'exercer leurs activités dans des bâtiments leur appartenant. *(Tableau 13)*

Il convient de souligner que 118 des écoles occupant des bâtiments loués ont été forcées de se relocaliser en raison de l'insécurité. De même, 61 écoles actuellement hébergées de manière temporaire ont également été contraintes à fuir leur site d'origine pour les mêmes raisons. *(Tableau 14)*

Tableau 13. Répartition des Écoles selon leur Statut d'Hébergement Actuel

Statut d'occupation Bâtiment Actuel	Nombre d'écoles
Autre (à préciser)	2
Hébergement temporaire	63
Location	**184**
Mis à disposition	16
Non fourni	1
Propriété de l'école	156
Grand Total	**422**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des écoles victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

Tableau 14. Écoles Déplacées en Lien avec l'Insécurité, selon le Type d'Hébergement Actuel

Statut d'occupation Bâtiment Actuel	Nombre d'écoles
Hébergement temporaire	61
Location	**118**
Mis à disposition	4
Propriété de l'école	4
Grand Total	**187**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des écoles victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

5.4. Accès à la Cantine Scolaire et Situation des Écoles Déplacées en raison de l'insécurité

Sur les 422 établissements scolaires recensés, 342 écoles, soit 81,04 %, ne disposent pas de cantine scolaire, ce qui limite l'accès des élèves à une alimentation régulière durant les heures de classe *(Tableau 15)*.

Parmi ces 342 écoles dépourvues de cantine, 181 établissements ont également été contraints à la relocalisation en raison de l'insécurité. Ce cumul de vulnérabilités – absence de services alimentaires et déplacement forcé – accentue considérablement les conditions précaires dans lesquelles ces écoles tentent de fonctionner *(Tableau 16)*.

Tableau 15. Disponibilité d'une Cantine Scolaire dans les Écoles Recensées

Cantine Scolaire	Nombre d'écoles
Non	342
Non fourni	1
Oui	79
Grand Total	**422**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des écoles victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

Tableau 16. Écoles Déplacées parmi celles ne Disposant pas de Cantine Scolaire

Cantine Scolaire	Nombre d'écoles
Non	181
Oui	6
Grand Total	**187**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des écoles victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

5.5. Accès aux Subventions et Vulnérabilité des Écoles Déplacées

Parmi les 422 établissements scolaires recensés, 392 écoles, soit 92,89 %, déclarent ne bénéficier d'aucune subvention pour le maintien de leurs activités pédagogiques et administratives. Cette absence de soutien institutionnel fragilise davantage leur fonctionnement quotidien. *(Tableau 17)*

Par ailleurs, au sein de ces 392 écoles non subventionnées, 186 établissements ont également été contraints à la relocalisation en raison de l'insécurité, cumulant ainsi deux facteurs majeurs de vulnérabilité : l'absence de soutien financier et le déplacement forcé. *(Tableau 18)*

Tableau 17. Écoles Bénéficiant ou non de Subventions pour le Maintien de leurs Activités

Subvention	Nombre d'écoles
Non	392
Non fourni	1
Oui	29
Grand Total	**422**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des écoles victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

Tableau 18. Écoles Déplacées parmi celles Ne Recevant Aucune Subvention

Subvention	Nombre d'écoles
Non	186
Oui	1
Grand Total	**187**

Source : Données collectées lors de l'enquête auprès des écoles victimes de l'insécurité (PAEF/FNE_Mai 2025)

VI. Difficultés Rencontrées sur le Terrain[2]

La réalisation de l'enquête sur le terrain a été marquée par de nombreuses difficultés, tant logistiques que relationnelles, qui ont significativement affecté le bon déroulement des opérations de collecte des données.

- ## Absence d'identification officielle

L'un des principaux obstacles signalés par quelques enquêteurs concerne l'absence de badges d'identification fournis par l'institution. Cette lacune a entraîné un manque de reconnaissance et de légitimité auprès des répondants, notamment au sein des établissements scolaires. Plusieurs responsables d'écoles ont refusé de collaborer ou ont exigé une lettre officielle signée par le FNE, attestant de l'autorisation de l'enquêteur à intervenir sur le terrain, malgré la présentation d'un badge personnel lorsque celui-ci existait. Ce déficit de visibilité institutionnelle a alimenté, au prime abord, la méfiance générale et entravé l'accès à de nombreuses sources d'information.

- ## Méfiance généralisée des populations

Les enquêteurs ont dû faire face à un climat de suspicion, voire d'hostilité, tant de la part des familles déplacées que des personnels scolaires. Cette méfiance résulte en grande partie de précédentes enquêtes menées sans suivi concret ni assistance réelle, notamment de la part d'institutions publiques. De nombreux déplacés ont exprimé leur découragement, arguant que leurs informations ont été collectées à plusieurs reprises sans qu'aucune aide tangible n'ait été reçue en retour. Ces expériences antérieures ont fortement influencé leur volonté de collaborer. L'expression populaire « *chak jou yap pran enfòmasyon nou, nou pa janm jwenn anyen* » revenait fréquemment, résumant le sentiment d'abandon partagé.

- ## Contraintes logistiques et matérielles

Plusieurs difficultés logistiques ont été signalées. Certains enquêteurs ont mentionné la défaillance ou l'absence d'outils numériques comme les tablettes, ce qui a ralenti la collecte de données. Des problèmes liés aux moyens de communication et à l'absence de matériel de recharge (back-up pour

[2] Les difficultés rencontrées par les enquêteurs et les recommandations ont été recueillies via un formulaire Google Forms mis à leur disposition après les opérations. Intitulé du formulaire : *Formulaire de Retour d'Expérience des Enquêteurs – Évaluation Post-Enquête PAEF/FNE*

téléphone) ont également été rapportés. De plus, les ressources financières allouées, en particulier les frais de transport, ont été jugées insuffisantes par rapport à la réalité du terrain, limitant la mobilité des enquêteurs et leur capacité à couvrir les zones ciblées. L'inaccessibilité de certaines localités, accentuée par de fortes pluies et l'état dégradé des routes, a également constitué un frein majeur.

- Durée insuffisante de l'enquête

La courte durée de l'enquête – cinq jours pour certaines zones – a été largement critiquée. De nombreux enquêteurs ont déclaré ne pas avoir eu le temps nécessaire pour rencontrer toutes les familles déplacées, en particulier celles qui étaient temporairement absentes, engagées dans des activités économiques de subsistance (marché, travaux informels, etc.). Le manque de temps a également réduit la possibilité de recouper les informations et de consolider la confiance avec certains répondants initialement réticents.

- Difficultés spécifiques auprès des écoles

Certains établissements scolaires ont refusé de communiquer des informations sensibles, comme leur code SIGE, ou ont exigé des justificatifs officiels supplémentaires. De plus, l'identification des écoles relocalisées a été particulièrement complexe en l'absence de cartographie ou de base de données préalable à jour.

- Autres incidents isolés

Enfin, quelques difficultés individuelles ont été rapportées, comme la panne de téléphone portable d'un enquêteur, nécessitant des démarches supplémentaires pour poursuivre sa mission. D'autres ont également évoqué des problèmes d'identification des familles ou de vérification de l'âge des enfants.

En somme, ces multiples obstacles témoignent d'un déficit de planification stratégique, de coordination logistique et de communication institutionnelle, qui a considérablement influé sur la qualité et la fluidité de l'enquête sur le terrain.

VII. Recommandations ou Suites Proposées

À la lumière des nombreuses contraintes rencontrées lors de la réalisation de l'enquête, plusieurs recommandations ont été formulées par les enquêteurs afin d'améliorer l'organisation et la mise en œuvre des prochaines opérations de collecte de données.

- ## Renforcement de la planification stratégique en amont

Il est primordial de mettre en œuvre une planification rigoureuse et anticipée de l'ensemble des activités liées à l'enquête. Cette planification devrait inclure une répartition claire et équilibrée des tâches, un calendrier de travail bien défini, ainsi que des mécanismes de suivi et de contrôle réguliers afin de s'assurer du bon déroulement des opérations sur le terrain.

- ## Amélioration des conditions matérielles et logistiques

Les enquêteurs soulignent la nécessité de fournir un appui logistique suffisant et adapté à la réalité du terrain. À ce titre, il est recommandé que :

- ✓ Le FNE mette à disposition des outils technologiques fonctionnels et sécurisés (ex. : tablettes, batteries externes, téléphones de service) ;
- ✓ Des cartes de répartition géographique soient élaborées (locus maps) afin d'éviter les chevauchements de zones et de garantir une couverture territoriale harmonieuse ;
- ✓ Les ressources financières allouées soient réévaluées pour tenir compte des coûts réels du transport, de la communication et d'autres frais liés à la collecte sur le terrain.

- ## Valorisation du travail des enquêteurs

Les participants recommandent de reconnaître formellement l'engagement des enquêteurs en :

- ✓ Fournissant un contrat ou un document officiel d'engagement dès le début du projet ;
- ✓ Prévoyant une indemnité pour la participation à la formation, afin de valoriser leur implication dès la phase préparatoire ;
- ✓ Révisant les honoraires et les frais liés aux activités de terrain afin qu'ils reflètent plus fidèlement les efforts consentis et les conditions de travail souvent difficiles.

- ## Renforcement de la légitimité et de la crédibilité de l'enquête

Plusieurs enquêteurs insistent sur l'importance d'asseoir la crédibilité de l'enquête sur le terrain. À cette fin, ils recommandent :

- ✓ La fourniture systématique de badges officiels et de lettres d'accréditation signées par le FNE pour faciliter l'identification et la légitimité des enquêteurs ;
- ✓ La sensibilisation préalable des autorités locales et des communautés cibles par des actions de communication (annonces publiques, affiches, radios locales) pour rassurer les populations et limiter la méfiance.

Il est également proposé de prévoir un accompagnement technique continu pendant la durée de l'enquête. La présence d'un personnel référent ou superviseur disponible pour intervenir rapidement en cas de difficultés techniques ou organisationnelles renforcerait l'efficacité et la réactivité de l'équipe de terrain.

Ces recommandations traduisent une volonté partagée d'améliorer la qualité et la portée des enquêtes menées sur le terrain. Leur mise en œuvre effective constituerait une avancée significative vers des enquêtes plus participatives, plus crédibles, et mieux alignées avec les réalités sociales et logistiques du pays.

Annexes

Tableau 19. Répartition des Familles Recensées par Département, par Commune et Sexe du Répondant

Département/Commune	Sexe_Répondant		Grand Total
	Femme	Homme	
Artibonite	**719**	**234**	**953**
Gonaïves	284	128	412
Marmelade	106	22	128
Saint-Marc	175	36	211
Verrettes	154	48	202
Centre	**578**	**237**	**815**
Belladère	3	1	4
Boucan-Carré	68	30	98
Cerca-Carvajal	46	8	54
Hinche	294	148	442
Lascahobas	17	13	30
Maïssade	43	5	48
Mirebalais	2	1	3
Saut-d'Eau	1	1	2
Thomassique	1		1
Thomonde	103	30	133
Grand'Anse	**1078**	**461**	**1539**
Abricots	59	24	83
Anse-d'Ainault	39	13	52
Beaumont	81	49	130
Chambellan	25	4	29
Corail	104	40	144
Dame-Marie	21	3	24
Jérémie	485	218	703
Les Îles Cayemites	3	4	7
Les Irois	53	20	73
Marfranc	40	19	59
Moron	35	6	41
Pestel	41	16	57
Roseaux	19	11	30
Trou-Bonbon	73	34	107
Nippes	**501**	**177**	**678**
Anse-à-Veau	26	14	40
Miragoâne	195	66	261
Paillant	50	13	63
Petite-Rivière-de-Nippes	139	51	190
Petit-Trou-de-Nippes	91	33	124

Ouest	**773**	**472**	**1245**
Carrefour	26	16	42
Cité Soleil		1	1
Croix-des-Bouquets		1	1
Delmas	348	194	542
Grand-Goâve	63	21	84
Pétion-Ville	98	73	171
Pointe-à-Raquette	1		1
Port-au-Prince	213	139	352
Tabarre	24	27	51
Sud	**489**	**168**	**657**
Aquin	25	3	28
Arniquet	11		11
Camp-Perrin	44	11	55
Cavaillon	33	10	43
Chantal	20	6	26
Fonds des Blancs	9	4	13
Les Anglais	18	6	24
Les Cayes	18	16	34
Les Chardonnières	33	10	43
Les Côteaux	16	8	24
Maniche	117	38	155
Port-à-Piment	15	10	25
Port-Salut	11	7	18
Roche-à-Bateau	21	8	29
Saint-Jean-du-Sud	5	5	10
Saint-Louis-du-Sud	16	4	20
Tiburon	4	5	9
Torbeck	73	17	90
Sud-Est	**252**	**105**	**357**
Cayes-Jacmel	59	26	85
Côtes-de-Fer	29	14	43
Jacmel	106	46	152
La Vallée-de-Jacmel	23	6	29
Marigot	35	13	48
Grand Total	**4390**	**1854**	**6244**

Tableau 20. Répartition des Écoles Recensées par Département et par Commune

Département/Commune	Nbre d'écoles
Artibonite	**3**
Saint-Marc	2
Verrettes	1
Centre	**35**
Boucan-Carré	11
Hinche	8
Maïssade	11
Thomonde	5
Grand'Anse	**1**
Chambellan	1
Nippes	**24**
Miragoâne	15
Paillant	3
Petite-Rivière-de-Nippes	5
Petit-Trou-de-Nippes	1
Ouest	**284**
Carrefour	14
Cité Soleil	2
Cornillon	1
Delmas	138
Pétion-Ville	43
Port-au-Prince	68
Tabarre	17
Non fourni	1
Sud-Est	**75**
Cayes-Jacmel	4
Côtes-de-Fer	12
Jacmel	34
La Vallée-de-Jacmel	11
Marigot	14
Grand Total	**422**